

COMMUNE DE JUSSAC

délibération :
D_2021_3_7

SEANCE DU 08 JUIN 2021

Nombre de conseillers en
exercice : 19

L' an deux mille vingt et un, le mardi 08 juin à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment
convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente de Jussac, sous
présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Présents : 17

Date de convocation du : 01 Juin 2021

Votants : 17

Présents : Monsieur ANDRE Jean-Luc, Monsieur ARNAL André, Madame BASTIEN
Joëlle, Madame CLUSE Nathalie, Madame COLOMB Yvette, Madame FOUSSAT
Françoise, Madame GANE Cécile, Monsieur LACROIX Michel, Madame LINARD
Danielle, Madame MALHERBES Caroline, Madame PRADEL Céline, Monsieur
RODIER Jean-François, Monsieur ROFFY Jacques, Madame ROUX Céline, Monsieur
SCIORETO Cyrille, Monsieur VIOLLE Willy, Madame DELHOSTAL Anne

**Objet : Approbation du
cahier de prescriptions de
sécurité du camping du
Moulin**

Absent(s) : Monsieur GRAFFOUILLERE Pierrick, Monsieur ROUX Hervé

Excusé(s) :

Secrétaire de Séance : Madame Caroline MALHERBES

La réglementation impose des prescriptions visant à garantir la sécurité des occupants de terrains de camping.

Le Maire de Jussac donne lecture du nouveau Cahier des Prescriptions de Sécurité élaboré par la CABA pour le
camping communautaire du Moulin sis impasse du Moulin 15250 Jussac.

Après avoir pris connaissance de l'intégralité du document, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le nouveau cahier des Prescriptions de Sécurité du camping du Moulin (cf annexe).

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Le Maire,
Jean-François RODIER

